

Questions orales

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, comme mon collègue le sait, le harcèlement a commencé bien avant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange et bien avant qu'on ait même entrepris les négociations relatives à cet accord. L'accord de libre-échange apportera une solution au problème du harcèlement.

• (1450)

Pour ce qui est du groupe spécial du GATT, certaines de ses conclusions sont avantageuses au Canada, d'autres le sont moins, et elles sont évidemment toutes du domaine public.

* * *

L'ÉDUCATION

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, chaque année, dans le cadre du Programme Bourses Canada, des bourses d'études sont accordées à des diplômés du secondaire qui se sont distingués et qui désirent poursuivre des études en sciences à l'université. Il s'agit d'un excellent programme; toutefois, il n'existe aucune façon de comparer les candidats qui viennent de diverses régions du pays.

Le ministre des Sciences songe-t-il à administrer aux étudiants qui s'inscrivent au Programme Bourses Canada un examen qui nous aiderait à évaluer l'efficacité de nos systèmes d'éducation au Canada?

M. Bill Domm (secrétaire parlementaire du ministre des Sciences): Monsieur le Président, je suis heureux de répondre au nom du ministre des Sciences, car je sais que 2 500 étudiants canadiens, de toutes les régions du pays, s'inscrivent à ce programme chaque année, sans compter les 800 étudiants des collèges désormais admissibles au programme.

L'idée du député est bonne. Le gouvernement entend l'étudier, car elle pourrait lui permettre de régler le problème qu'à signalé le député.

* * *

[Français]

L'EXPLORATION MINIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et elle concerne la relance économique, plus précisément l'exploration minière en Abitibi-Témiscamingue et au Québec. Depuis plusieurs années, les abris fiscaux, les actions accréditatives, sont à

leur plus bas. Je demande au ministre quels gestes le gouvernement va poser lors du budget fédéral pour la relance économique, soit au Québec, soit au Canada?

[Traduction]

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député de l'excellent travail qu'il a fait en ce qui concerne l'entente Canada-Québec sur l'exploitation minière, qui a été signée le mois dernier.

Lors de la conférence des ministres des Mines qui a eu lieu en septembre dernier, à Whitehorse, le ministre fédéral, son homologue provincial ainsi que l'industrie se sont entendus pour étudier ensemble l'orientation générale ainsi que les problèmes de notre industrie.

Des rencontres ont eu lieu. À Toronto, à la fin de mars, il y aura aussi l'assemblée annuelle des prospecteurs et des entrepreneurs, au cours de laquelle il sera question de l'utilisation des sols, des impôts, de l'environnement et du financement d'une industrie très importante.

* * *

LES OFFICES DE COMMERCIALISATION

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Il y a un an cette semaine, 40 000 agriculteurs se sont réunis sur la colline du Parlement parce qu'ils craignaient que le gouvernement ne les laisse tomber et ne renonce aux offices de commercialisation institués pour assurer la gestion de l'offre, dans le cadre des négociations du GATT.

Lors de rencontres privées avec les journalistes et d'autres Canadiens, les principaux négociateurs du Canada disent maintenant que notre pays assouplit sa position et qu'en réalité, il perd des appuis.

Est-ce à dire que le gouvernement va laisser tomber les agriculteurs qui comptent sur les offices de commercialisation et la gestion de l'offre? Sinon, que fait le gouvernement pour les appuyer dans le cadre des négociations du GATT?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, dans le cadre des négociations du GATT, la position du Canada au sujet de l'article XI et de l'industrie assujettie à la gestion de l'offre n'a pas changé. Le député sait fort bien que rien n'a changé.